

LIBAN

DIRECTION GENERALE DES ANTIQUITES

RAPPORT PERIODIQUE 2000

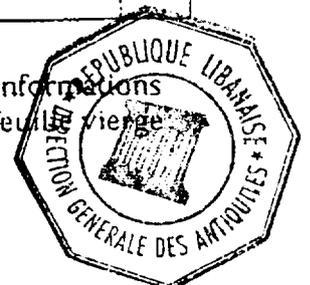
BAALBEK



II.1. Introduction

a	Etat partie	Liban	001
b	Indiquer le nom du bien tel qu'il a été inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial	Nom du bien Baalbeck	002
c	Indiquer les coordonnées géographiques à la seconde près	Localisation : Latitude : 34°00 N Longitude : 36°12'E	003
d	Date d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial	2/11/1984	004
e	Organisation(s) ou entité(s) responsable(s) de la préparation de ce rapport. Préciser les éléments nécessaires pour un éventuel contact.	Organisation : La Direction Générale des Antiquités Personne responsable : Le Directeur Général Adresse : Musée National Ville et code postal : Beyrouth Téléphone : 961-1-426703/4 Fax : 961-1-612259 E-mail :	005 006 007 008
f	Date de ce rapport		009
g	Signature au nom de l'Etat partie	Nom et prénom : Hussein Frédéric Titre : Directeur Général des Antiquités	010

Si Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge



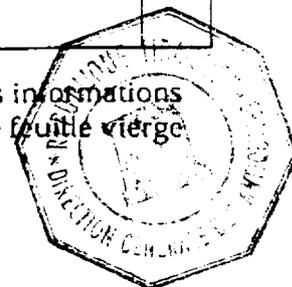
Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.2. Déclaration de valeur

II.2.1. Données au moment de l'inscription

a	Lors de l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial, le Comité du patrimoine mondial indique ses valeurs de patrimoine mondial en décidant des critères d'inscription. Veuillez indiquer la justification de l'inscription fournie par l'Etat partie.	Justification de l'inscription fournie par l'Etat partie L'ENSEMBLE RELIGIEUX DE BAALBECK (HELIOPOLIS) REPRESENTE LA PLUS IMPORTANTE ARCHITECTURE ROMAINE DE LA PERIODE IMPERIALE. C'EST UN AMALGAME DE TRADITION PHENICIENNE A LA PERIODE GRECO-ROMAINE	008
b	ainsi que les critères selon lesquels le Comité a inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial. Entourer le numéro des critères appropriés.	Critères retenus pour l'inscription : Critères culturels : i - [REDACTED] iv - [REDACTED] Critères naturels : [REDACTED] Critères mixtes : [REDACTED]	009 010
c	Observations faites par l'organe consultatif pour l'évaluation	Le sanctuaire d'Héliopolis est unique du point de vue artistique datant de la période impériale	011
d	Observations du Comité du PM lors de l'inscription	Le comité du PM a souhaité que la zone de protection englobe en outre , toute la ville à l'intérieur de l'enceinte arabe ainsi que le quartier S.O. extra_muros entre Bustan el Khan, la carrière romaine et la mosquée mamelouke de Ras el Ain	012
e	Réactions à ces observations	Le site en lui-même reste avec Bustan el Khan la seule zone protégée	013

Si, Nécessaire. ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge

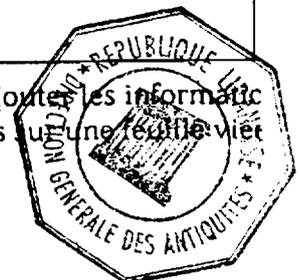


Convention du Patrimoine mondial culturel et naturel
Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial
II.2. Déclaration de valeur (suite)

II.2.2. Actualisation de la déclaration de valeur

<p>a Selon l'Etat partie, la déclaration de valeur reflète-t-elle de façon adéquate les valeurs de Patrimoine Mondial du bien ?</p>	<p align="center">OUI / <input type="checkbox"/></p>
<p>b ou une nouvelle soumission du dossier de proposition d'inscription est-elle nécessaire ? par exemple, afin de reconnaître les valeur culturelles d'un bien naturel ou vice-versa. Cela pourrait devenir nécessaire, soit en raison d'une révision fondamentale des critères par le Comité, soit en raison d'une meilleure identification ou connaissance de valeurs universelles exceptionnelles spécifiques du bien ?</p>	<p>Y a-t-il lieu de reconsidérer ces valeurs ? <input type="checkbox"/> / NON</p> <p>Si oui, pourquoi ?</p>
<p>c Une autre question qui pourrait également être étudiée sous cette rubrique est de savoir si la délimitation du bien du patrimoine mondial et de sa zone tampon est appropriée pour assurer la protection et la conservation des valeurs de patrimoine mondial que représente ce bien.</p>	<p>La délimitation du bien du patrimoine mondial semble appropriée : OUI / <input type="checkbox"/></p> <p>La délimitation de sa zone tampon semble appropriée : <input type="checkbox"/> / NON</p>
<p>d Une révision ou une extension des limites pourraient être envisagées à la suite d'une telle étude.</p>	<p>L'Etat partie envisage de demander une révision des limites : <input type="checkbox"/> / NON</p> <p>Si OUI, comment ?</p>
<p>e Si l'on ne dispose pas de déclaration de valeur ou si elle incomplète, il sera nécessaire que l'Etat partie propose une telle déclaration à l'occasion du premier rapport périodique. Cette déclaration de valeur doit</p> <ul style="list-style-type: none"> • refléter le(s) critère(s) sur la base desquels le Comité a inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial. • Elle devrait également mentionner des questions comme: ce que représente le bien, ce qui rend le 	<p>Nouvelle déclaration de valeur : <p align="right">Non</p> </p>

Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge



Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

<p>exceptionnel, quelles sont les valeurs spécifiques qui le distinguent, quels sont les rapports du bien avec son cadre, etc. Une telle déclaration de valeur sera étudiée par l'organe / les organismes consultatif(s) concerné(s) et transmise au Comité du patrimoine mondial pour approbation, le cas échéant.</p>		
---	--	--

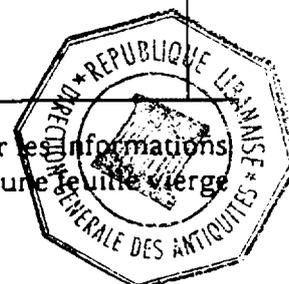


Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge

II.3. Déclaration d'authenticité/d'intégrité

<p>a) Sous cette rubrique, il est nécessaire de reconsidérer s'il y a maintien des valeurs qui ont permis l'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial et qui sont rappelées dans la déclaration de valeur au point II.2 ci-dessus.</p> <p>Cela doit aussi inclure la question de l'authenticité/ intégrité par rapport au bien. Quelle était l'évaluation de l'authenticité /intégrité du bien au moment de l'inscription ?</p>	<p>Comment étaient évaluées les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien au moment de l'inscription ?</p> <p>Les critères d'authenticité et d'intégrité ont été évalués au moment de l'inscription selon les critères i-iv</p>	<p>000</p>
<p>b) Quelle est l'authenticité / intégrité du bien actuellement ?</p>	<p>Y a-t-il eu des changements des conditions d'authenticité/intégrité depuis l'inscription? <input type="checkbox"/> / NON</p> <p>Des changements des conditions d'authenticité/intégrité sont-ils prévisibles dans un proche futur? <input type="checkbox"/> / NON</p> <p>Principales causes des changements au caractère d'authenticité/intégrité depuis l'inscription?</p> <p>Modifications intervenues au caractère d'authenticité/intégrité depuis l'inscription?</p> <p>NON</p>	<p>000</p>
<p>c) Veuillez noter qu'une analyse plus précise des conditions du bien est demandée au point II.6 en se fondant sur des indicateurs clés permettant de mesurer son état de conservation.</p>	<p>Les valeurs qui avaient permis l'inscription sont-elles maintenues ? OUI / <input type="checkbox"/> Si NON, pourquoi ?</p>	<p>000</p>

Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge



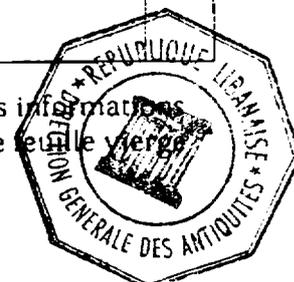
Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.4. Gestion

II.4.1. Cadre juridique et institutionnel

<p>a Pour ce point, il est nécessaire de rendre compte de la mise en oeuvre et de l'efficacité de la législation de protection aux niveaux national, provincial et municipal et/ou de la protection contractuelle ou traditionnelle ainsi que de mécanismes de gestion et/ou de mécanismes de contrôle de la planification relatifs au bien concerné.</p>	<p>Propriété : Etat - [REDACTED]</p> <p>Statut légal : Ministère de la culture et de l'enseignement supérieur: La Direction Générale des Antiquités</p> <p>Cadre juridique (national et local) La loi des Antiquités n°166L.R 1933</p> <p>Cadre institutionnel (local) Direction Générale des Antiquités/section Béqaa / Bureau Baalbeck</p>	000
	<p>Agence(s) en charge de la gestion : Direction Générale des Antiquités</p> <p>Responsable : Directeur Général des Antiquités</p> <p>Adresse : Musée National-Beyrouth-</p> <p>Code postal et ville :</p> <p>Téléphone 961-1-426703/4</p> <p>Fax : 961-1-612259</p> <p>E-mail :</p>	000
<p>b ainsi que des mesures prévues pour l'avenir afin de préserver les valeurs décrites dans la déclaration de valeur au point II.2.</p>	<p>Mesures prévues pour préserver les valeurs à l'avenir</p> <p>Le plan de gestion du site est sous étude</p>	000

Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge



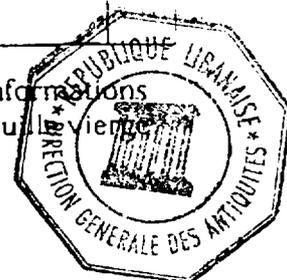
Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.4. Gestion (suite)

II.4.2. Gestion et planification

<p>a L'Etat partie doit aussi rendre compte des changements notables survenus dans la propriété, le statut légal et/ou les mesures de protection contractuelles ou traditionnelles. les dispositions de gestion et les plans de gestion par rapport à la situation lors de l'inscription ou du précédent rapport périodique.</p>	<p>Niveau auquel la gestion du bien est exercée :</p> <p>sur le site sous la supervision de l'administration</p> <p>Changements survenus au site depuis l'inscription dans :</p> <p>Le mode de propriété</p> <p>Le statut légal</p> <p>Les mesures de protection</p> <p>Les limites</p> <p>Les moyens mis à disposition</p> <p>contrôle de tous les permis de construction et de restauration .Arrêtés de classement</p>	000
<p>b. En ce cas, il est demandé à l'Etat partie de joindre au rapport périodique toute la documentation pertinente, en particulier les textes juridiques, les plans de gestion et/ou les plans de travail (annuels) pour l'administration et l'entretien du bien.</p> <p>Indiquer les différents plans relatifs au bien, préparés et/ou mis en œuvre par différentes autorités (nationales, régionales, locales) et qui ont une influence directe sur la façon dont le bien est développé, conservé, utilisé ou visité.</p> <p>Il est possible de fournir soit un résumé substantiel de ces plans, soit des extraits significatifs, soit d'annexer le plan complet à ce formulaire.</p>	<p>Plans agréés relatif au bien :</p> <p>plan régional :</p> <p>plan local :</p> <p>plan de conservation : sous étude</p> <p>plan de développement touristique : sous étude</p> <p>etc.</p>	

Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge



Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.4. Gestion (suite)

II. 4.3. Plan de gestion du site et déclaration des objectifs

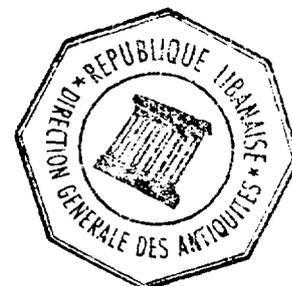
<p>a Le plan de gestion est un instrument fondamental de la gestion du site destiné à en organiser la conservation et à appuyer les actions de développement relatives au bien. De brefs extraits du plan de gestion pourront être cités et le plan pourra être joint en annexe au dossier.</p>	<p>Un plan de gestion fonctionnel existe : <input type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON Si oui le joindre en annexe.</p> <p>Un plan de gestion est en préparation ou en cours de mise à jour : OUI / <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Les populations locales ont été consultées et informées du plan de gestion : <input checked="" type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON</p> <p>Le plan de gestion tient compte des ressources humaines disponibles : <input checked="" type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON</p> <p>Le plan de gestion tient compte des ressources financières réelles : <input checked="" type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON</p> <p>Le plan de gestion inclut les problèmes de formation du personnel : OUI / <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Le plan de gestion tient compte d'une zonation et des usages multiples du site : OUI / <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Le plan de gestion tient compte d'une zone tampon définie : La zone tampon est à définir</p> <p>Le plan de gestion inclut les actions de suivi régulier du site : OUI / <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>000</p>
<p>b</p>	<p>Mise en œuvre du plan de gestion : En fonction d'une législation spécifique</p> <p>Organisme responsable de la mise en œuvre : Institution gouvernementale <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Implication de la population locale dans la mise en œuvre du plan de gestion : <input checked="" type="checkbox"/> OUI / <input checked="" type="checkbox"/> NON</p> <p>Evaluation du plan de gestion : Périodicité : annuelle indicateurs définis A considérer en fonction du bien personnel formé :</p>	<p>000</p>

Si. Nécessaire. ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge



Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

	Révision prévue tous les ..6 . ans	
--	------------------------------------	--



Si. Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge

Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.4. Gestion (suite)

II. 4.3. Plan de gestion du site et déclaration des objectifs (suite)

c (fournie copie du plan en annexe)	<p>Support financier pour la mise en œuvre du plan de gestion :</p> <p>████████████████████ ████████████████████</p> <p>Financement national Financement bilatéral Financement intergouvernemental</p> <p>Obstacles à la mise en œuvre du plan de gestion :</p> <p>Manque de fonds Manque de personnel formé Problèmes administratifs ou législatifs</p> <p>Date de mise en œuvre du plan de gestion courant :</p>	000
c Il faut également fournir les noms et adresses complets de l'organisme ou de la personne directement responsable du bien.	<p>Personne responsable du bien :</p> <p>Nom : Hussein Frédéric Titre : Directeur Général des Antiquités Adresse : Musée National - Beyrouth-Liban</p> <p>Code postal et ville : Beyrouth Téléphone : 961-1- 426703/4 Fax : 961-1- 612259 E-mail :</p>	000

Si. Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge



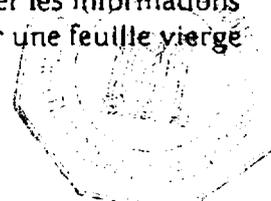
Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.4. Gestion (suite)

II.4.4. Capacités en ressources humaines et financières au niveau du site

a	L'Etat partie peut également fournir une estimation des ressources humaines.	<p style="text-align: center;">Ressources humaines</p> <p>Niveaux d'encadrement :</p> <p>1. Direction :</p> <p style="padding-left: 20px;">Direction Générale des Antiquités</p> <p>2. Cadres/ingénieurs (nombre, rôle) :</p> <p style="padding-left: 20px;">Un archéologue et un architecte</p> <p>2. Personnel d'exécution (nombre, rôle) :</p> <p>Gardes 17</p> <p>██████████</p> <p>██████████</p> <p>██████████</p> <p>Ouvriers 5+1 contre-maître</p> <p>██████████</p>	000
b	et des ressources financières disponibles et nécessaires pour la gestion du bien.	<p style="text-align: center;">Ressources financières ordinaires</p> <p>Sources et niveaux de financement</p> <p style="padding-left: 20px;">Budget préétali de la Direction Générale des Antiquités</p> <p>Revenus directement issus de la gestion</p> <p style="padding-left: 20px;">Nature</p> <p style="padding-left: 20px;">Montant</p> <p style="padding-left: 20px;">Utilisation</p>	000
c	ainsi qu'une estimation des besoins de formation de son personnel.	<p style="text-align: center;">Besoins de formation de son personnel</p> <p>Carences constatées</p> <p style="padding-left: 20px;">nombre insuffisant</p> <p>Besoins de formation du personnel :</p> <p style="padding-left: 20px;">Muséographie</p> <p style="padding-left: 20px;">Gestion de site</p> <p style="padding-left: 20px;">Topographie</p> <p>Types de formations souhaitées</p>	000

Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge



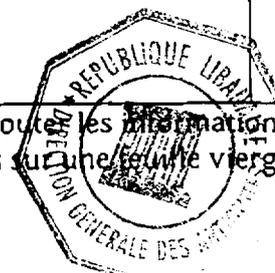
Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.4. Gestion (suite)

II.4.5. Informations complémentaires concernant la protection et la conservation

<p>a Protection et conservation</p>	<p>Sources d'expertise et de formation aux techniques de conservation et de gestion :</p> <p>ICCROM Faculté d'architecture à l'université libanaise - Tripoli / département de restauration</p> <p>Mesures de protection et moyens de mise en œuvre</p> <p>supervision par le personnel de la DGA</p> <p>Programmes locaux en place</p> <p>inexistants</p> <p>Politiques et programmes pour la sauvegarde du site (état d'avancement)</p> <p>Sous étude dans le cadre du plan de gestion</p> <p>Financements (origine, montant)</p> <p>Ressources ordinaires</p>	000
<p>b Assistance technique :</p> <p>Indiquer les projets d'assistance technique dont le site a bénéficié soit de la part d'une agence du système des Nations Unies, soit grâce à des coopérations bilatérales.</p>	<p>Assistance technique fournie par le système des Nations Unies :</p> <p>a. Centre du Patrimoine Mondial voir page suivante</p> <p>b. Campagne internationale de l'UNESCO c. Projets nationaux et/ou régionaux du PNUD ou autre agence d. Autres aides</p> <p>Assistance technique fournie par coopérations bilatérales</p>	000

Si, Nécessaire, ajoutez les informations complémentaires sur une feuille vierge



Assistance technique fournie par le centre du Patrimoine Mondial:

- Aménagement de la ville de Tripoli et du site de Baalbeck
P.Collart, M. Chehab, A. Dillon
1953
- The Architectural information through symetry
H. Kalayan, H. Amman
1988
- Présentation et mise en valeur de Baalbeck
A. Bizri, B. Fonquernie,
Fev.1996
- Etat de conservation des sites du patrimoine mondial en Syrie, Jordanie, et Liban
Van der Kloet, Almagro, Daoulatli, Mori
Fev.1998

Assistance technique fournie par l'UNESCO

- Temple de Bacchus: Etude préalable sur l'état des pierres
IFAPO/UNESCO
1999



Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.4. Gestion (suite)

II.4.6. Activités scientifiques, techniques et éducatives

<p>a L'Etat partie est également invité à fournir des informations sur les études scientifiques.</p>	<p style="text-align: center;">Etudes scientifiques</p> <p>Facilités existant sur le site pour la recherche : [REDACTED]</p> <p>Hébergement de chercheurs : [REDACTED]</p> <p>Matériel scientifique : Ordinateur et niveau [REDACTED] [REDACTED] :</p> <p>Personnel compétent (techniciens, laborantins) un archéologue et un architecte</p>	<p>000</p>						
<p>b Sur les projets de recherche : pour chaque programme de recherche en cours sur le site, indiquer les renseignements ci-contre.</p>	<p style="text-align: center;">Programmes de recherche/développement</p> <p style="text-align: right;">Temple de Bacchus: Etude préalable sur l'état des pierres</p> <p>Titre du programme : Organisme(s) soutenant la recherche : IFAPO Participation d'équipes nationales et/ou étrangères : Objectifs du programme : Etat d'avancement : Résultats obtenus : Publications : Ressources humaines concernées :</p>	<p>000</p>						
<p>c les nouvelles techniques de gestion : cela concerne l'informatisation de la gestion, aussi bien que la gestion de bases de données, l'accès au réseau Internet ou la réalisation d'un SIG.</p>	<p style="text-align: center;">Nouvelles techniques de gestion</p> <p>Disponibilité d'un équipement informatique</p> <table border="0"> <tr> <td>Type</td> <td>Hewlett Packard</td> </tr> <tr> <td>Capa</td> <td>200MMX Vectra</td> </tr> <tr> <td>Année</td> <td>Windows 1998</td> </tr> </table> <p>Accès possible au réseau internet OUI / [REDACTED]</p> <p>Accès effectif au réseau internet [REDACTED] / NON</p> <p>Utilisation du courrier électronique [REDACTED] / NON</p> <p>Existe-t-il un Système d'Information Géographique (SIG) pour le site :</p> <p style="margin-left: 40px;">en projet ? oui en cours ? non fonctionnel ? non</p>	Type	Hewlett Packard	Capa	200MMX Vectra	Année	Windows 1998	
Type	Hewlett Packard							
Capa	200MMX Vectra							
Année	Windows 1998							

Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille séparée



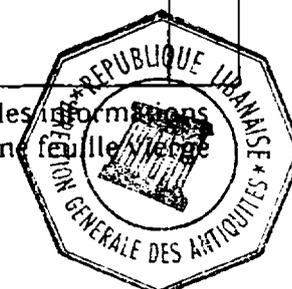
Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.4. Gestion (suite)

II.4.6. Activités scientifiques, techniques et éducatives (suite)

<p>d les activités éducatives. s'il existe des programmes éducatifs destinés aux établissements scolaires ;</p>	<p style="text-align: center;">Activités éducatives</p> <p>Le site accueille-t-il des visites scolaires ? oui Combien ? pas de statistique</p> <p>Y a-t-il des Programmes éducatifs destinés aux établissements scolaires : <input type="checkbox"/> NON -</p> <p>Y a-t-il une politique d'Education environnementale : <input type="checkbox"/> NON</p> <p>Précisez les thèmes abordés, le public visé, les moyens.</p>	<p>000</p>
<p>e d'information et de renforcement de la sensibilisation directement liées au bien et à indiquer le degré selon lequel les valeurs de patrimoine mondial du bien sont réellement transmises aux résidents, aux visiteurs et au public.</p>	<p style="text-align: center;">Information et sensibilisation</p> <p>Comment sont organisées les activités d'information du grand public ?</p> <p>Dépliants distribués à l'entrée du site Visite guidées Guides locaux en plusieurs langues</p> <p>Comment est organisée la transmission des valeurs du patrimoine mondial aux résidents, aux visiteurs ?</p>	<p>000</p>

Si. Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille séparée



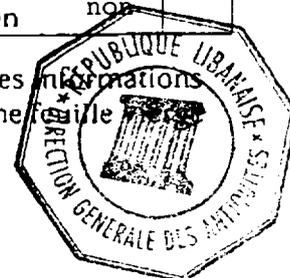
Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.4. Gestion (suite)

II.4.7. Questions diverses

<p>a Parmi les questions à traiter, il peut être mentionné, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si le site comporte une plaque indiquant que le bien est un site du patrimoine mondial ; • s'il y a des manifestations spéciales et des expositions ; • quels équipements, centre d'accueil pour les visiteurs, musée de site, sentiers, guides, matériels d'information, etc. sont à la disposition des visiteurs ; • quel rôle joue le classement au patrimoine mondial dans tous ces programmes et activités. 	<p>Plaque avec logo du Patrimoine Mondial oui</p> <p>Signalisation du site en tant que bien du Patrimoine Mondial non</p> <p>Centre d'information/interprétation pour les visiteurs oui</p> <p>Musée de site oui</p> <p>Sentiers de découverte oui partiel</p> <p>Structures hôtelières (gîte, restaurant) oui</p> <p>Stationnement des véhicules oui</p> <p>Toilettes oui</p> <p>Soins d'urgence et sauvetage oui</p> <p>Personnel ad hoc et formation reçue non</p> <p>Matériels d'information : dépliants, ouvrages, diapositives, vidéo, CD-roms, etc. oui</p> <p>Journées portes ouvertes oui</p> <p>Manifestations spéciales ou expositions non</p> <p>Actions de communication ciblées : radio, tv, presse écrite non</p> <p>Effets du classement sur la fréquentation du site données non disponibles</p>	<p>000</p>
<p>b) A partir de l'étude de la gestion du bien, l'Etat partie peut souhaiter considérer s'il est nécessaire d'effectuer une révision notable des dispositions législatives et administratives relatives au bien.</p>	<p>Est-il nécessaire d'effectuer une révision des dispositions législatives relatives au bien <input checked="" type="checkbox"/> OUI / NON</p> <p>Est-il nécessaire d'effectuer une révision notable des dispositions administratives relatives au bien non</p>	

Si. Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille



Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

	NON	
--	-----	--

Annexes : • Joindre textes juridiques, plans de gestion, plans de travail, documents d'information, etc.



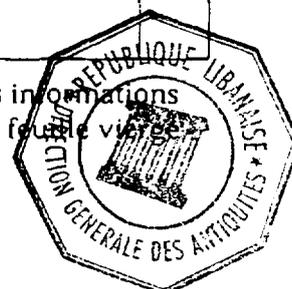
Si. Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge

II.5. Facteurs affectant le bien

II.5.1. Degrés de menace

<p>a Veuillez indiquer à quel degré de menace est confronté le bien en raison de problèmes et de risques particuliers.</p> <p>Les facteurs qui pourraient être considérés lors de l'étude de ce point sont ceux qui sont énumérés dans le format de proposition d'inscription, par exemple les pressions dues au développement.</p>	<p>Pressions liées au développement :</p> <p>Intégrité visuelle : [REDACTED] Déchets et ordures OUI Constructions OUI [REDACTED] Infrastructures mal intégrées OUI [REDACTED] [REDACTED]</p> <p>Intégrité structurelle Routes OUI [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]</p> <p>Intégrité fonctionnelle Conservation de la productivité biologique oui Conservation de la diversité oui Fonctionnement des cycles (eau, etc.) oui</p>	<p>000</p>
---	--	------------

Si. Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge



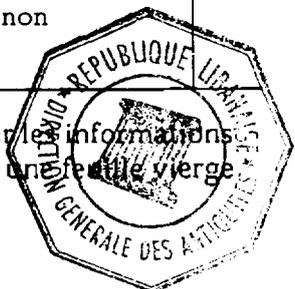
Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.5. Facteurs affectant le bien (suite)

II.5.1. Degrés de menace (suite)

<p>b les contraintes liées à l'environnement</p>	<p>Contraintes liées à l'environnement :</p> <p>Intégrité visuelle :</p> <p>Modifications du relief non</p> <p>Modification du couvert végétal non</p> <p>Intégrité structurelle NON</p> <p>Disparition ou forte réduction d'espèces animales ou végétales non</p> <p>Réintroductions d'espèces animales ou végétales non</p> <p>Réhabilitations d'écosystèmes ou de milieux naturels non</p> <p>Suppression d'espèces introduites animales ou végétales non</p> <p>Intégrité fonctionnelle</p> <p>Qualité des processus entretenant la vie oui</p> <p>Conservation de la productivité biologique oui</p> <p>Conservation de la diversité oui</p> <p>Fonctionnement des cycles (eau, etc.) oui</p> <p>Changements climatiques prévisibles non</p>	<p>000</p> <p>non</p> <p>non</p> <p>non</p>
<p>c les catastrophes naturelles et la planification préalable.</p>	<p>Menaces et catastrophes naturelles (potentielles ou avérées) concernant le site :</p> <p>Séismes : oui</p> <p>Glissements de terrain : non</p> <p>Avalanches : non</p> <p>Inondations : oui</p> <p>Sécheresses : non</p> <p>Incendies : oui</p> <p>Volcanisme : non</p>	<p>000</p>

Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge



Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

	Autres :	
--	----------	--



Si. Nécessaire. ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge

Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.5. Facteurs affectant le bien (suite)

II.5.1. Degrés de menace (suite)

d les pressions dues aux visiteurs ou au tourisme	<p>Le tourisme et ses conséquences :</p> <p>Statistiques annuelles de fréquentation :</p> <p>Nombre de visiteurs par an 123308 en 1998 Origine des visiteurs Européens, japonais, arabes. Evolution pluriannuelle de la fréquentation Revenus annuels du tourisme 132621 en 1999 Aucun revenu directe</p> <p>Accessibilité du site (depuis la capitale ?)</p> <p>Distance 85 km Route revêtue asphalté Piste saisonnière non Aérodrome non</p> <p>Circulabilité dans le site :</p> <p>Pour les handicapés. non Pour les véhicules. oui En fonction des saisons non</p> <p>Pressions exercées par le tourisme :</p> <p>Prélèvements (faune, flore, objets) non Dégâts (piétinement) non Gestion des déchets (poubelles, W.C.) oui Incendies oui</p> <p>Equipements pour les touristes :</p> <p>Aires de pique-niques. non gites d'étape. non corbeilles à déchet. oui signalisation sur pistes non etc..</p> <p>La capacité de charge touristique du site est-elle définie ? non</p> <p>Peut-on parler de tourisme durable ? oui</p>	000
---	---	-----

Si. Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille séparée.



Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.5. Facteurs affectant le bien (suite)

II.5.1. Degrés de menace (suite)

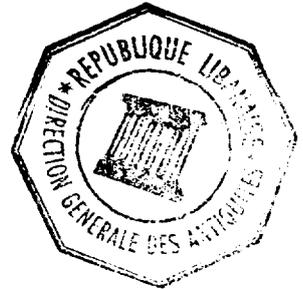
<p>e et le nombre d'habitants.</p>	<p align="center">Relations avec la population riveraine du site</p> <p>Evaluation de la population locale Nombre d'habitants vivant dans le site. Nombre d'habitants vivant dans la zone tampon (20 km)) 150 mille habitants Evolution depuis la creation du site. pas de statistique officielle</p> <p>Distribution géographique de l'habitat humain ou des zones d'activité illégales Villages (localisation, population) ou campements (durée) Activités (cf. considérations socio-économiques)</p> <p>Particularités culturelles de cette population</p> <p>Considérations socio-économiques Systèmes de production principaux tourisme Utilisation de ressources naturelles dans le site du PM (activités des habitants vers l'environnement naturel.) non Relation avec le développement durable non Contrats ou chartes de co-développement avec la population locale non Implication du personnel local dans la gestion du site non</p> <p>Problèmes spécifiques de réfugiés non Causes Origine géographique Nombre de réfugiés Début du phénomène Conséquences Solutions envisagées</p> <p>Situations d'insécurité et conséquences NON</p> <p>Autres facteurs affectant le bien [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]</p>	<p align="center">000</p>
------------------------------------	---	---------------------------

Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur [REDACTED]



Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

--	--	--



Si. Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge

Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.5. Facteurs affectant le bien (suite)

II.5.2. Prévention des menaces et des pressions naturelles et humaines

<p>a</p> <p>Etant donné l'importance de la planification à long terme et préventive en cas de risques, fournir des informations pertinentes sur les méthodes permettant à l'Etat partie de faire face à des dangers qui pourraient menacer ou mettre en péril son patrimoine culturel ou naturel. Les problèmes et risques à considérer peuvent inclure les séismes, inondations, glissements de terrain, vibrations, pollution industrielle, vandalisme, vol, pillage, modifications du contexte physique des biens, exploitation minière, déboisement, braconnage, ainsi que les changements d'utilisation de la terre, l'agriculture, la construction de routes, les activités de construction, le tourisme.</p> <p>Les domaines où des améliorations seraient souhaitables et sur lesquels l'Etat partie porte ses efforts devront être indiqués.</p> <p>Cette rubrique doit fournir des informations à jour sur tous les facteurs qui risquent d'affecter ou de menacer le bien. Il faut aussi relier ces menaces aux mesures prises pour y faire face.</p>	<p>Méthodes de prévention des menaces et pressions</p> <p>Catastrophes naturelles :</p> <p>Glissements de terrain : Consolidation ponctuelles (murs de soutènement)</p> <p>Inondations : Drainage mécanique ou manuel</p> <p>Incendies : Désherbage, interdiction de manger et de boire dans le site</p> <p>Autres :</p> <p>Pollutions industrielles : non</p> <p>Vandalisme, vol, pillage : non</p> <p>Infrastructures industrielles : non</p> <p>Barrages</p> <p>Mines</p> <p>Réseaux de transport électrique</p> <p>Réseaux de communication (routes, voies ferrées, canaux)</p> <p>Changements d'utilisation de la terre</p> <p>Pastoralisme non</p> <p>Braconnage non</p> <p>Urbanisme oui</p> <p>Tourisme non</p>	000
<p>b</p> <p>Il faut également donner une estimation de l'augmentation ou de la diminution de l'impact de ces facteurs sur le bien</p>	<p>Tendance des impacts de ces facteurs depuis la date d'inscription du site, jusqu'à ce jour stabilité</p>	000
<p>c</p> <p>et indiquer quelles mesures pour y remédier ont été effectivement prises ou sont prévues dans l'avenir.</p>	<p>Mesures déjà mises en œuvre pour y remédier</p> <p>Les mesures déjà sus-mentionnées sont toujours valables</p>	000

Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge

Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

	Mesures envisagées dans l'avenir	
--	----------------------------------	--



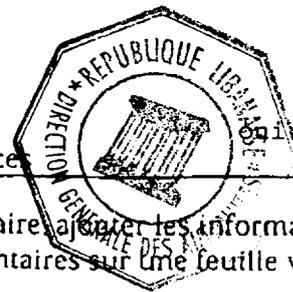
Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge

Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.6. Suivi

<p>a</p> <p>Alors que le point II.3 du rapport périodique fournit une estimation d'ensemble du maintien des valeurs de patrimoine mondial du bien, cette rubrique analyse plus en détail les conditions du bien à partir d'indicateurs clés permettant de mesurer son état de conservation. Si l'on n'a pas déterminé d'indicateurs au moment de l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial, cela doit être fait dans le premier rapport périodique. La préparation d'un rapport périodique peut aussi être l'occasion d'évaluer la validité des indicateurs précédemment choisis et de les revoir si nécessaire.</p>	<p style="text-align: right;">000</p> <p style="text-align: center;">Exercices de suivi précédents (suivi périodique ou réactif) (indiquer dates et résultats)</p> <p>Y a-t-il une activité de suivi régulier sur le site (par exemple, annuel) : OUI XXXXXXXXXX</p> <p>Suivi périodique des ressources de flore : fréquence méthodologie inventaire estimations bilan Préservation de tous les types de plantes</p> <p>et/ou</p> <p>Suivi périodique des ressources de végétation : non fréquence méthodologie catégories bilan</p> <p>et/ou</p> <p>Suivi périodique des ressources de faune : non fréquence méthodologie inventaire estimations bilan</p> <p>et/ou</p> <p>Suivi des paysages : fréquence, méthodologie, non catégories fréquence méthodologie catégories</p> <p>et/ou</p> <p>Suivi des constructions et édifices</p>
---	---

Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge

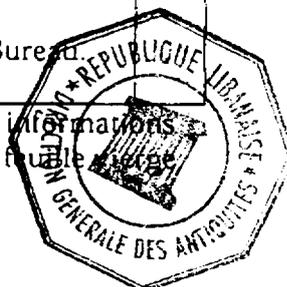


Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.6. Suivi (suite)

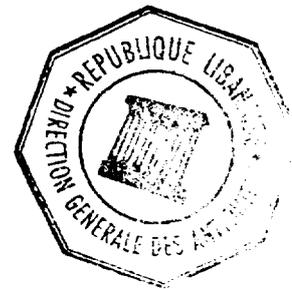
	<p>Ressources humaines affectées à ces suivis</p> <p>Personnel de la Direction Générale des Antiquités</p> <p>Moyens matériels afférents</p> <p>Moyens de la Direction Générale des Antiquités</p>		
b	<p>Il faut fournir des informations à jour pour chacun des indicateurs clés.</p> <p>Il faudra s'assurer que ces informations sont aussi précises et fiables que possible, par exemple en effectuant les observations de la même manière, en utilisant un équipement et des méthodes similaires au même moment de l'année et de la journée.</p>	<p>Indicateurs clés pour mesurer l'état de conservation</p> <p>1. Photos</p> <p>2.</p> <p>3.</p> <p>...</p>	000
c	<p>Indiquer quels partenaires, le cas échéant, participent au suivi et décrire quels progrès l'Etat partie prévoit ou jugerait souhaitables pour améliorer le système de suivi.</p>	<p>Partenaires du suivi</p> <p>Dispositions administratives pour organiser le suivi du bien</p> <p>Plan de gestion</p> <p>Evolution de la méthodologie de suivi</p>	000
d	<p>Dans certains cas spécifiques, le Comité du patrimoine mondial et/ou son Bureau pourraient avoir déjà étudié l'état de conservation du bien et fait des recommandations à l'Etat partie, soit lors de l'inscription, soit</p>	<p>Date des exercices de suivi antérieurs :</p> <p>Résultats des exercices de suivi antérieurs</p> <p>Mesures prises en réponse aux observations/recommandations du Comité/Bureau</p>	000

Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille séparée



Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

<p>ensuite. Dans de tels cas, il est demandé à l'Etat partie de rendre compte des mesures prises en réponse aux observations ou aux recommandations faites par le Bureau ou le Comité.</p>		
--	--	--



Si. Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge

II.7. Conclusions et mesures recommandées

<p>a Les principales conclusions de chaque point du rapport sur l'état de conservation, mais en particulier concernant le maintien ou non des valeurs de patrimoine mondial du bien, devront être résumées et présentées en tableaux ainsi que les points suivants :</p> <p>a. Principales conclusions concernant l'état des valeurs de patrimoine mondial du bien (réf. point II.2 et II.3 ci-dessus)</p>	<p>Principales conclusions concernant la Déclaration de valeur du site en tant que bien du patrimoine mondial (réf. point II.2 ci-dessus)</p> <p style="text-align: center;">Voir Document 4</p> <p>Principales conclusions concernant la Déclaration d'authenticité / intégrité du site en tant que bien du patrimoine mondial (réf. point II.3 ci-dessus)</p> <p style="text-align: center;">Voir Document 4</p>	000
<p>b Principales conclusions concernant la gestion et les facteurs affectant le bien (réf. point II.4 et II.5 ci-dessus)</p>	<p>Principales conclusions concernant la gestion du bien (réf. point II.4 ci-dessus)</p> <p style="text-align: center;">Voir Document 4</p> <p>Principales conclusions concernant les facteurs affectant le bien (réf. point II.5 ci-dessus)</p> <p style="text-align: center;">Voir Document 4</p>	000
<p>c Proposition d'action(s) future(s)</p>	<p>Proposition d'action(s) future(s)</p> <p style="text-align: center;">Voir Document 4</p>	000

Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge



Exercice de suivi périodique des sites arabes inscrits sur la liste du Patrimoine mondial

II.7. Conclusions et mesures recommandées (suite)

d	Institution(s) responsable(s) de la mise en oeuvre Préciser les éléments nécessaires pour un éventuel contact.	Institution(s) responsable(s) de la mise en oeuvre Organisation : La Direction Générale des Antiquités Responsable : Le Directeur Général des Antiquités Adresse : Musée National- Rue de Danas-Beyrouth-Liban Téléphone : 961-1-426703/4 Fax : 961-1-612259 E-mail :	000
e	Calendrier de mise en oeuvre	Calendrier de mise en oeuvre	000
f	Besoins d'assistance internationale	Besoins d'assistance internationale OUI / XXXXXXXXXX Type d'assistance souhaitée : à définir	000
g	Il est également demandé à l'Etat partie d'indiquer l'expérience acquise susceptible de servir à d'autres traitant des problèmes ou questions similaires. Prière de fournir les noms d'organisations ou de spécialistes à qui pourrait s'adresser à cet égard.	Personnes ou organismes ressources pour les activités de suivi : 1. Nom : Adresse : 2. Nom : Adresse : ...	000
h	Adresse ou inventaire, enregistrements et archives sont conservés	Organisme Personne responsable Adresse	000

Si, Nécessaire, ajouter les informations complémentaires sur une feuille vierge



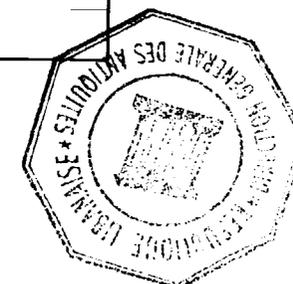
BIBLIOGRAPHIE

- P. Collart et P. Coupel
L'autel monumental de Baalbeck
Beyrouth (1951)
- M. Chehab
"Anjar, Baalbeck- Archeological guide"
Beirut
- H. Kalayan
"Baalbeck, un ensemble recemment decouvert"
Les dossiers de l'archeologie 12, 1975, pp. 28-35
- E. Will
"Baalbeck, la ville du soleil"
Le monde de la bible, Archeologie et Histoire 93, 1995, pp.20-25
- N. Jidejian
Baalbeck- Heliopolis, " City of the Sun"
Beirut (1975) et (1998)
"L'Archeologie au Liban"
Beyrouth (1998)
- M. van Ess
"Heliopolis Baalbeck 1898 - 1998 rediscovering the ruins"
Beirut (1998)



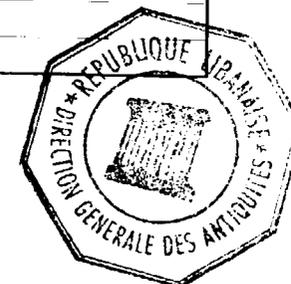
Document 1: Identification des Biens

Site	Liste Indicative	Liste Du Patrimoine Mondial	
		Date de Soumission	Date d'Inscription
Anjar	x	2/12/83	2/11/84
Baalbek	x	2/12/83	2/11/84
Byblos	x	2/12/83	2/11/84
Tyr	x	2/12/83	2/11/84
Ouadi Qadisha ou Vallée Sainte et Forêt des Cèdres de Dieu	5/7/96	22/1/97	5/12/98
Sidon		2/12/83	x
Tripoli		2/12/83	x
Les Cèdres du Liban		x1992	x
Deir el Qamar et Beit Ed-Dine		2/12/83	x
Centre Historique de Saida	5/7/96		
Parc Naturel de l'île des Palmiers	5/7/96		
Ensemble du site naturel de la Vallée du Nahr Ibrahim	5/7/96		
Ensemble du site naturel de la Vallée du Nahr el-Kelb	5/7/96		
Ensemble du site naturel des Sources et de la Vallée de l'Oronte	5/7/96		
Monument : Temple d'Echmoun	5/7/96		
Ensemble du site naturel de la Région du Chouf	5/7/96		
Centre Historique de Batroun	5/7/96		
Centre Historique de Tripoli / Mina	5/7/96		
Monuments et Palais de Deir el-Qamar et de Beiteddine		Juin 2000	



Document 2: Mise en Valeur

Site	Date	Projet	Mission
Anjar	Fév. 1998	Etat de conservation de sites du patrimoine mondial en Syrie, Jordanie et Liban	Mission Van der Kloet, Almagro Gorbea, Daoulatti, Mori
Baalbek	1953	Aménagement de la ville de Tripoli et du site de Baalbek	Mission P. Collart, M. Chéhab, A. Dillon
	Fév. 1996	Présentation et mise en valeur de Baalbek	A. Bizri, B. Fonquernie
	1988	The Architectural information through symmetry	Kalayan, H. Amman
	Fév. 1998	Etat de conservation de sites du patrimoine mondial en Syrie, Jordanie et Liban	Mission Van der Kloet, Almagro Gorbea, Daoulatti, Mori
Byblos	1999	Temple de Bacchus: Etude préalable sur l'état des pierres	DGA/IFAPO/ UNESCO
	1988	The Architectural information through symmetry	Kalayan, H. Amman
	Fév. 1998	Etat de conservation de sites du patrimoine mondial en Syrie, Jordanie et Liban	Mission Van der Kloet, Almagro Gorbea, Daoulatti, Mori
	Mai 1998	Advice for the ancient harbour	TU-Delft
	1999	Identification & Implementation -Delft I-II	DGA/ UNESCO/ TU-Delft/LAU
Tyr	2000-2001	Recherche sur les ports anciens de Byblos et de Tyr	DGA / CNRSL / CEREGE
	1983	La protection des monuments et des sites archéologiques	R. Hachmann, E. Will
	1984	Rapport de la mission d'inventaire	M. Cauchon, P. Bikai
	1984	Rapport de la mission à Tyr	P. Bikai
	1993	Consultant Report on coastal erosion and other problems encountered in the coastal zone of Tyre	E. Ozhan
	Mars 1996	Site archéologique de Tyr Diagnostic et mesures de sauvegarde	A. Bizri, B. Fonquernie
	Avril 1997	Mission d'expertise sur les mosaïques du Liban et sur des monuments de Saïda et de Tyr	N. Duval, M. Mayer Olivé
	1997	Rapport concernant le tracé de l'autoroute Sarafand-Tyr-Nakoura	N. Karam
	1997	Examen des fragments inscrits de l'église byzantine découverte à Tyr	F. Alpi
	1997	Fouilles de la nécropole de Tyr el-Bass	M.E. Aubet Semmler
	Mai 1997	A management plan for the archaeological site of Tyre	N.P. Stanley-Price
	Août 1997	Priority actions for the immediate protection of the site of Tyre	N.P. Stanley-Price
	Mars 1998	Tyre and its Hinterland	R. Thorpe, K. Butcher, P. Reynolds
	26/7/98	Plan directeur d'urbanisme de Tyr	D. Drocourt
	1999	Etudes géomorphologiques à Tyr	M.E. Aubet Semmler
	1999-2000	Archaeological Investigation in Tyre	K. Matsumoto
2000-2001	Recherche sur les ports anciens de Byblos et de Tyr	DGA / CNRSL / CEREGE	



Document 3: Coopération Internationale

Site	Date	Projet	Institution
Anjar			
Baalbek	1998	Musée de Baalbek	DGA / Institut d'Archéologie de Berlin
	1999	Temple de Bacchus: Etude préalable sur l'état des pierres du temple	IFAPO/UNESCO
Byblos	1999	Project Identification & Implementation	DGA/TU-Delft/UNESCO/LAU
	2000-2001	Recherche sur les ports anciens de Byblos et de Tyr	DGA / CNRSL / CEREGE
Tyr	1998	Campagne Internationale pour la Sauvegarde de Tyr	UNESCO
	2000-2001	Recherche sur les ports anciens de Byblos et de Tyr	DGA / CNRSL / CEREGE



Document 4: Conclusions Générales

Site	Description de valeurs	Critères	Gestion	Risques majeurs à l'échelle du Site	Actions prévues	Essor d'assistance
Anjar	Ville ommeyyade conservée avec tous les éléments urbains	iii- iv	Supervision de tous les permis de construction et de restauration Arrêtés et décrets de classement sur la liste du patrimoine national Le plan de gestion est sous étude	Présence militaire étrangère Incendie	Evacuation des troupes militaires	Tout soutien pour l'évacuation des troupes militaires étrangères
Baalbeck	L'ensemble religieux de Baalbeck (Héliopolis) représente la plus importante architecture romaine de la période impériale. C'est un amalgame de traditions phénicienne et romaine .	i -iv	Supervision de tous les permis de construction et de restauration Arrêtés et décrets de classement sur la liste du Patrimoine National Le plan de gestion est sous étude	Glissement de terrain Incendie	Dans le cadre du plan de gestion Dans le cadre du plan de gestion	L'assistance souhaitée sera définie selon les besoins.
Byblos	Ville habitée continuellement depuis la période Néolithique Diffusion de l'alphabet	iii-iv-vi	Supervision de tous les permis de construction et de restauration Arrêtés et décrets de classement sur la liste du Patrimoine National le plan de gestion est sous étude	Glissement de terrain Incendie	Dans le cadre du plan de gestion	L'assistance souhaitée sera définie selon les besoins.
Tyr	L'une des plus anciennes métropoles du monde Découverte de la pourpre Comptoirs commerciaux très importants	iii- vi	Supervision de tous les permis de construction et de restauration Arrêtés et décrets de classement sur la liste du Patrimoine National Le plan de gestion est sous étude	Incendie	Dans le cadre du plan de gestion	L'assistance souhaitée sera définie selon les besoins.

